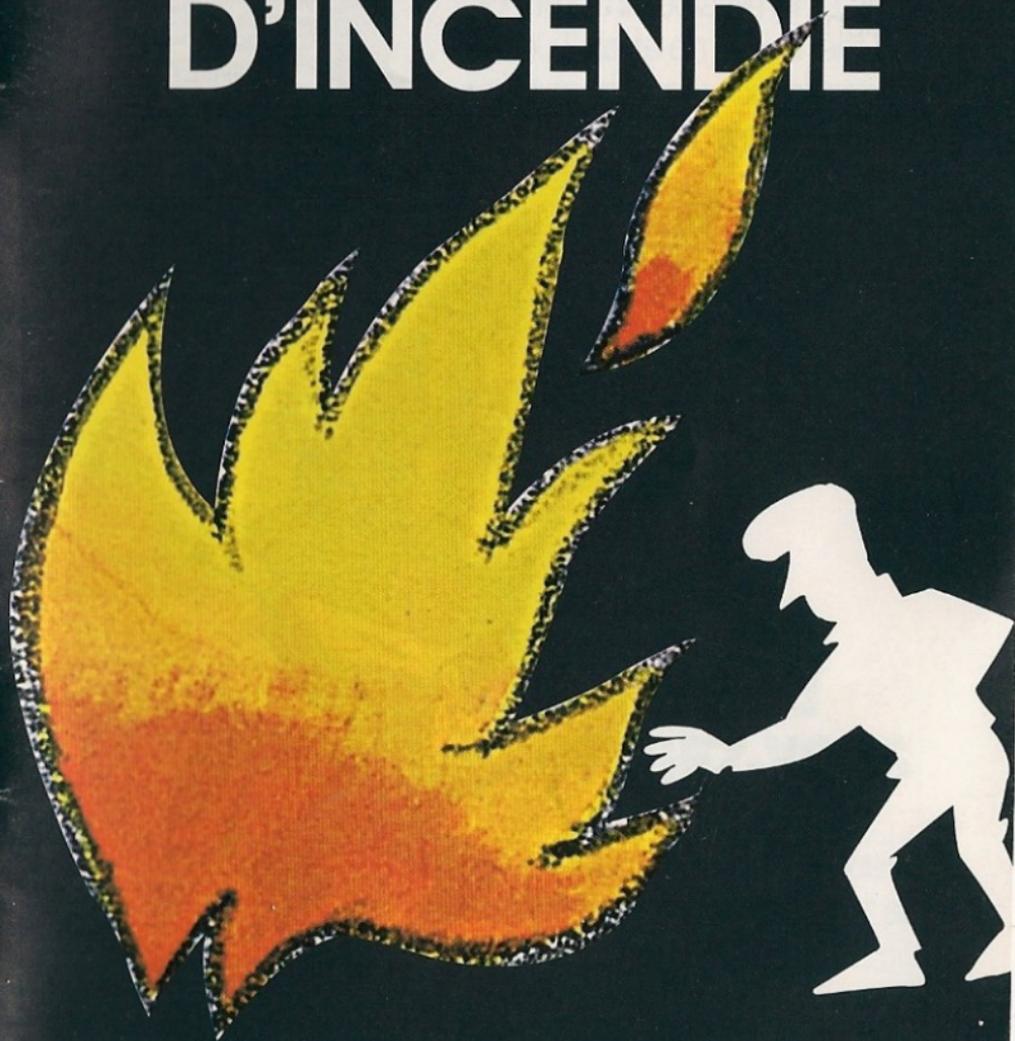


QUE FAIRE EN CAS... D'INCENDIE



PREMIER TÉMOIN...

Le hasard peut faire de vous le premier témoin d'un début d'incendie... Agissez vite et bien ; la rapidité d'intervention des secours dépendra de votre première action.



3 ACTIONS ESSENTIELLES



PRÉVENEZ

Donnez immédiatement l'alarme ou l'alerte en prévenant les secours internes ou externes en fonction des consignes de sécurité.



LUTTEZ

Attaquez les flammes au plus vite en employant les moyens à votre disposition.

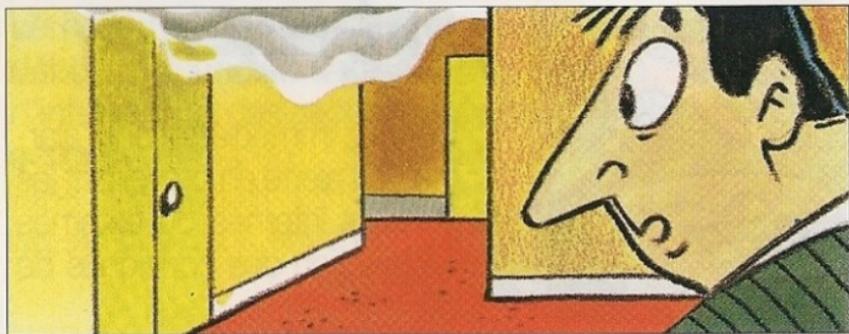


ÉVACUEZ OU PROTÉGEZ-VOUS

Ne prenez pas de risques, protégez-vous de la chaleur et des fumées.



ALERTEZ



C'est le premier geste essentiel ; donnez calmement des informations claires : Que se passe-t-il ? Où ?

"IL Y A DE LA FUMÉE
DANS LE COULOIR MENANT
DES ARCHIVES AUX VESTIAIRES"



À CHAQUE FEU

La standardiste, ou la personne spécialement désignée, alertera immédiatement le service de sécurité et les sapeurs pompiers, en précisant :



- le nom de l'entreprise,



- son adresse,



- le motif de l'alerte et sa localisation,

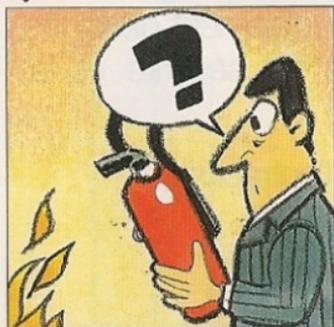


- l'accueil des secours par un membre du service de sécurité.

Par exemple : «Ici la Société Trusting à Orsay ; il y a le feu dans les bureaux ; un agent du service de sécurité vous attend au 10 rue de l'Église».



LUTTEZ



Mettre un extincteur en service ne s'apprend pas lorsque l'incendie a éclaté.



N'attendez pas l'incendie pour lire le mode d'emploi ; il sera trop tard ! Lisez-le de temps en temps.



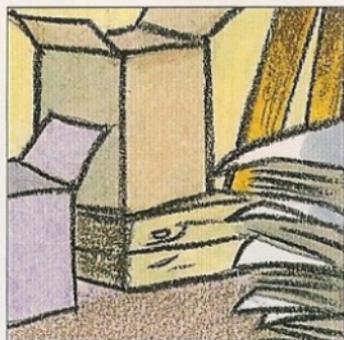
La mise en service d'un extincteur est simple : retirez le dispositif de sécurité (goupille ou autre), percutez si nécessaire, agissez sur la poignée pour libérer le produit extincteur.



À CHAQUE FEU SON EXTINCTEUR

L'extincteur universel n'existe pas.

L'eau pulvérisée éteindra de préférence les feux de matières solides, telles que le bois, le papier, les tissus...



La poudre, le CO₂, l'eau avec additif, éteindront de préférence les feux de liquides (essence, alcool, huile...).



Les feux de gaz seront maîtrisés à la poudre.

Dans tous les cas, assurez-vous de pouvoir couper l'arrivée du gaz.

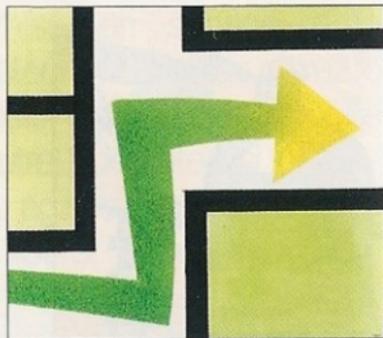


ÉVACUER



Si, malgré votre action, l'incendie prend de l'ampleur ou si la fumée envahit les lieux, évacuez rapidement et dans le calme...

Suivez les consignes des équipes d'évacuation, rejoignez, avec les personnes évacuées, le point de rassemblement préalablement indiqué.



OU SE PROTÉGER

La fumée est la première cause de mortalité lors des incendies.



Ne cédez pas à l'affolement ; baissez-vous, l'air frais est près du sol et la visibilité y est meilleure...



Écoutez les équipes de sécurité et rejoignez rapidement le point de rassemblement, où l'on vérifiera votre présence.



LES ACTIONS

ALERTER



LUTTER



ÉVACUER
OU SE
PROTÉGER



ESSENTIELLES



**ALERTE
DU SERVICE
DE SÉCURITÉ**

**ALERTE
DES SAPEURS
POMPIERS**

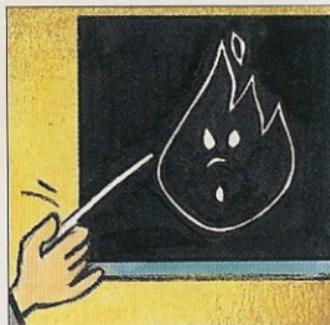


VOUS ET

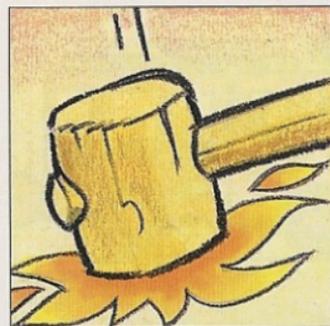


Vous l'avez maintenant compris, la rapidité d'intervention des premiers secours dépend de vous, premier témoin.

Elle ne s'improvise pas !



Formation, respect des consignes et connaissance des lieux vous permettront d'avoir le réflexe adapté face au feu.



Enfin, plus grande sera votre connaissance du feu, plus efficace sera votre intervention.

**CONTACTEZ DÈS
MAINTENANT VOTRE
ÉQUIPE DE SÉCURITÉ**

L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

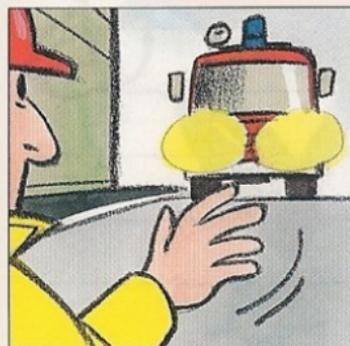


Elle assure une triple mission :

- elle prend le relais du premier témoin, en poursuivant l'attaque au moyen d'extincteurs et de robinets d'incendie armés,



- elle organise et encadre l'évacuation des employés jusqu'au point de rassemblement,



- elle accueille, guide et informe les secours sur les points dangereux.

NOTES PERSONNELLES

C'EST
VRAIMENT PLUS
POSSIBLE!



CNPP ENTREPRISE SARL - Service éditions

Route de La Chapelle Réanville - CD 64 - BP 2265 - F 27950 SAINT MARCEL

Téléphone 33 (0)2 32 53 64 34 - Télécopie 33 (0)2 32 53 64 80

www.cnpp.com

CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques

© CNPP Reproduction interdite